

# CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET

## COMPTE RENDU du 1<sup>er</sup> avril 2019

Nombre de membres afférents au Conseil : 15 / En exercice : 15

Présents -13 - Votants : 14

Date de la convocation : 26 mars 2019

Date d'affichage : 08 avril 2019

**L'an DEUX MILLE DIX NEUF, le premier avril**, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

### **Etaient présents :**

Marie-Thérèse DREVET, Jean-Pierre CORSIN, Sébastien BORNUAT, Marie-Claire HUSSON, Isabelle SALLIN, Maryse CHARVET, Guillaume NERAT DE LESGUISÉ, Fabrice PONSOT, Bruno GALLI, Jean-Eric POGGI, Dominique DECINA.

### **- Absents avec pouvoir :**

- Laurent RICOL pouvoir à Sébastien BORNUAT
- Jérôme ANDRE pouvoir à Marie-Thérèse DREVET
- Jean-Luc BAUDRAS pouvoir à Isabelle SALLIN

**- Absente excusée :** Sylvie CARNEIRO DA SILVA

### **Rappel de l'ordre du jour :**

- Présentation et vote du Budget Primitif 2019 –
- Vote des taux d'imposition 2019
- Attribution marché public : Aménagement de la traversée de Saint-Oyen
- Permanences électorales pour les élections européennes : 26 mai 2019
- Compte rendu des réunions intervenues
- Questions diverses

### **1/ Lecture du compte rendu de séance du 4 mars 2019**

Approuvé à l'unanimité

## 2 / Présentation et vote du budget primitif 2019

Vote et approuve à l'unanimité le budget primitif de l'année 2019 qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 1 334 756 € et en section d'investissement à la somme de 1 247 578 €.

.Les taux de fiscalité locale demeurent inchangés pour 2019 à savoir :

- Taxe d'habitation : 17.23 %
- Taxe foncière ( bâti ) : 15.24 %
- Taxe foncière ( non bâti ) : 40.67 %

Les travaux d'investissement les plus importants pour 2019 concernent l'aménagement et la sécurisation de la RD 906.

## 3/ Attribution marché public : Aménagement de la traversée de Saint-Oyen

Suite à l'appel d'offre lancé, la commission d'appel d'offre s'est réunie.

6 candidats ont répondu dans le dossier cité en référence. Après négociation, l'entreprise COLAS rue du bois clair BP 90 71300 MONTCEAU LES MINES a été retenue pour le marché avec un montant H.T de 330 784,00 € ( reprise des eaux pluviales inclus ) .

## 4/ Elections européennes :

Mme le Maire informe que les bureaux de vote pour le dimanche 26 mai prochain seront ouverts de 8h00 à 18h00. Les élus prennent note et se positionnent pour les permanences en journée.

Les comptes rendus des dernières réunions sont communiquées pour le SIVOM, Syndicat des Eaux, Syndicat de Cylindrage et la Communauté de Communes

## 5/ Questions diverses

- **valide la création d'une régie** pour notamment la souscription concernant le plan terrier.
- Mme Le Maire précise que le plan Terrier sera exposé pour les 10 ans de la Chapelle des Arts après accord des archives départementales.
- **Un particulier domicilié** en Côte d'Or a déposé une demande pour se porter acquéreur de la Licence IV détenue par la commune. Après discussion, les élus souhaitent conserver encore quelques mois la licence IV espérant qu'un acquéreur de la commune se manifeste.
- **Confirme que le Conseil Municipal s'oppose au transfert obligatoire** des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2020 et souhaite reporter la date du transfert de ces deux compétences au 1er janvier 2026 à la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois.
- **Précise que les indemnités** des 2 secrétaires en charge du SIVU UCHIZY MONTBELLET seront prises en charge par les communes membres sous forme d'heures supplémentaires.

- La séance est levée à 22 heures 30

La prochaine séance de conseil est fixée au lundi 29<sup>r</sup> avril 2019 à 20h15

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans sus dits, ont signé au registre les membres présents